

## Holcim : un manifeste exige du concret

La multinationale suisse du ciment, Holcim, se prétend une entreprise responsable et affirme veiller à la durabilité. La réalité prouve cependant que ses affirmations sont surtout des déclarations d'intention. « Partout dans le monde, les entreprises de Holcim enfreignent sans cesse les normes du travail et les droits syndicaux. La main-d'œuvre ainsi que les populations avoisinantes souffrent souvent de problèmes de santé et l'environnement subit des dégâts. Les décisions des peuples autochtones touchés ne sont pas prises en compte. » Voilà le constat sur lequel s'ouvre un manifeste adressé à Holcim.

Lancé par le réseau MultiWatch, ce document invite la multinationale « à prouver par ses actes qu'elle se soucie effectivement de durabilité et de responsabilité sociale ». Il demande notamment le respect des normes fondamentales du travail et des droits syndicaux, c'est-à-dire l'application des conventions de l'OIT. Holcim doit par ailleurs observer le droit de la population locale à être consultée sur les projets d'agrandissements ou de nouvelles installations. De plus, la société doit cesser d'endommager l'écosystème autour de ses unités de production par l'emploi de polluants. Enfin, des instances indépendantes devraient vérifier le respect de ces revendications.

Nombre de personnalités connues ont été les premières à signer le manifeste adressé à Holcim. Vous pouvez vous joindre à elles dans la liste des signataires: [www.mutiwatch.ch](http://www.mutiwatch.ch).

SOLIFONDS  
Quellenstrasse 25  
Case postale  
CH-8031 Zurich  
Tél. 044 272 60 37  
Fax 044 272 11 18  
[mail@solifonds.ch](mailto:mail@solifonds.ch)  
[www.solifonds.ch](http://www.solifonds.ch)  
CP 80-7761-7

## Colombie: solidarité avec les syndicalistes menacés!



Manifestations pour les droits des coupeurs de canne à sucre.

Photo : archives

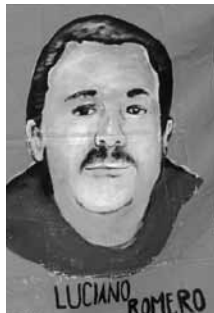
Cali, 15 février 2012 : le syndicaliste Efraín Amezcuita est tué d'une balle dans la nuque en pleine rue. Voici les circonstances du drame : fin 2010, Efraín Amezcuita a participé à la création du syndicat local des transports, Sintramasivo. Depuis, les membres du syndicat n'ont cessé de recevoir des menaces de mort de la part des paramilitaires. Le danger pesait aussi sur la direction de l'union syndicale CUT de la région Valle del Cauca, qui avait contribué à la création du syndicat. Au cours des deux premiers mois de cette année, cinq syndicalistes colombiens ont été assassinés, dont deux dans la région Valle del Cauca.

Alors que le gouvernement du président Juan Manuel Santos prêche les droits humains et la liberté syndicale, il en va tout autrement dans la réalité. Fermetures d'entreprises, délocalisations et licenciements sont à l'ordre du jour, et les accords de libre-échange, par exemple avec la Suisse, l'UE ou les Etats-Unis, ne font qu'aggraver la situation. C'est un désastre pour les ouvrières et les ouvriers : dans la région Valle del Cauca, plus de la moitié des salariés travaillent déjà dans des conditions précaires, un nombre croissant d'emplois sont transférés vers de fausses coopératives et des agences temporaires, ce qui vide le droit à la liberté syndicale de tout son sens. Les licenciements en masse et les fermetures d'entreprises anéantissent les syndicats. Quiconque continue de militer s'expose à des intimidations, voire aux menaces des paramilitaires.

L'union syndicale de la région, CUT-Valle, tente malgré tout d'organiser et de mobiliser les ouvrières et les ouvriers, s'engageant en particulier aux côtés de ceux qui travaillent dans la précarité. Sa persévérance s'avère payante, puisque plusieurs nouveaux syndicats ont vu le jour. La situation financière de la CUT-Valle est pourtant des plus incertaines. Voilà pourquoi le SOLIFONDS a décidé de verser le montant de sa collecte du 1<sup>er</sup> Mai à cette union syndicale, afin de soutenir ses efforts de regroupement et de mobilisation.

## Plainte pénale contre Nestlé suite au meurtre d'un syndicaliste colombien

La Colombie reste agitée par un conflit armé, dans le cadre duquel syndicats et mouvements sociaux sont systématiquement réprimés. Le 10 septembre 2005, à Valledupar (nord-est du pays), des paramilitaires ont assassiné le syndicaliste Luciano Romero de 50 coups



de couteau. Auparavant, le militant avait travaillé durant des années chez Cicolac, la filiale colombienne de Nestlé. En mars cette année, plainte a été déposée en Suisse contre la

société Nestlé et ses principaux directeurs: dans un acte d'accusation de cent pages, le Centre européen pour les droits humains et constitutionnels (ECCHR) leur reproche de n'avoir rien fait afin d'empêcher l'assassinat.

Luciano Romero a reçu des menaces de mort après que la direction locale de Nestlé avait prétendu qu'il appartenait à la guérilla. Selon les déclarations de l'ex-commandant paramilitaire, Salvatore Mancuso, Nestlé-Cicolac avait versé de l'argent à ses unités. Alors que la direction suisse de l'entreprise savait que ses représentants en Colombie avaient commis des erreurs et que le syndicaliste était menacé, elle n'a rien fait.

Il incombe désormais au ministère public zougais de déterminer si cette négligence par omission relève du droit pénal et si une entreprise devra pour la première fois assumer sa responsabilité devant un tribunal.

« Cette dénonciation est une lueur d'espoir. Quelle que soit l'issue de l'affaire, les investigations vont nous aider à rétablir la vérité et la justice autour de ce crime, une mort annoncée comme tant d'autres en Colombie », a déclaré Leonardo Jaimes, avocat de la victime. Quant à Wolfgang Kaleck, secrétaire général de l'ECCHR, il a souligné l'importance de cette première action pour la responsabilité de l'entreprise. Elle pourrait en effet inciter des syndicats dans le monde entier à saisir la justice afin de défendre leurs droits.

Des informations complémentaires sur le meurtre de Luciano Romero et la plainte figurent sur le site du SOLIFONDS: [www.solifonds.ch](http://www.solifonds.ch).

## CUT-Valle: ténacité et persévérance malgré les attaques contre les syndicats

Pour ce qui est de la violence visant les syndicalistes, la Colombie détient depuis longtemps un triste record: en 2010, quarante-neuf syndicalistes ont été assassinés, soit la moitié de tous les activistes syndicaux tués dans le monde, et cinq ont déjà trouvé la mort au cours des deux premiers mois de cette année. Nombre d'autres ont reçu des menaces de la part des paramilitaires. Par ailleurs, une grande impunité règne dans le pays: il est rare que l'on identifie et condamne les auteurs des menaces, des attaques et des assassinats. Quant à leurs commanditaires, ils restent impunis.

### Violation systématique des droits syndicaux

Le travail syndical est pourtant plus essentiel que jamais. Voici pourquoi: selon les estimations de la CUT-Valle, 20 000 emplois ont été supprimés dans la seule région Valle del Cauca (sud-est de la Colombie) au cours de l'année 2011. Des entreprises ont mis la clé sous la porte, licenciant tout leur personnel. Nombre d'entre elles ont ensuite repris la production sous un autre nom, mais à l'abri des syndicats et en versant des salaires plus bas à de la main-d'œuvre louée. Dans la région, plus de la moitié de la population active travaille dans des conditions précaires ou informelles et un tiers environ sans contrat avec l'employeur effectif. En d'autres termes, pour une personne au bénéfice d'un contrat digne de ce nom, on compte trois intérimaires et cinq travailleurs informels. De plus, le taux de chômage avoisine 15%.



Les femmes jouent un rôle clé dans la mobilisation sociale.

Photo: archives

Malgré les belles promesses du gouvernement de Juan Manuel Santos, qui compte un syndicaliste au poste de vice-président, la situation des syndicats ne s'est pas améliorée. « Les multinationales enfreignent systématiquement les lois colombiennes et les droits à la liberté d'organisation et aux négociations collectives inscrits dans les conventions de l'OIT », constate Alvaro Vega, président de la CUT-Valle. Il devient donc de plus en plus difficile de fonder de nouveaux syndicats et de défendre les conventions collectives existantes.

### Licenciés à tort, ils obtiennent gain de cause devant la justice

En février, Alvaro Vega, président de la CUT-Valle, a rendu visite au SOLIFONDS et a décrit à plusieurs reprises les difficultés que les syndicats colombiens surmontent afin de poursuivre leurs activités. Alors qu'il travaillait pour la multinationale de l'acier Gerdau, Alvaro Vega a été lui-même touché, en 2009, par un licenciement-surprise chez Sidelpa, une manœuvre qui a jeté 500 ouvriers à la rue et sonné le glas de leur syndicat Sintrametal. Dans l'embaras, nombre d'ouvriers ont accepté des indemnités, tandis qu'Alvaro Vega et un collègue poursuivaient la lutte sur le plan juridique. Après plus de deux années, le tribunal a rendu son verdict: la fermeture de l'entreprise était illégale et la multinationale doit payer une retraite anticipée aux deux travailleurs ainsi que des dédommagements aux syndicats impliqués.

Alors qu'elle abrite le port de Buenaventura, par lequel transitent le tiers des échanges commerciaux de la Colombie, la région Valle del Cauca subit de plein fouet les méfaits de la politique néolibérale. La répression et la violence visant les protestations syndicales et les mouvements sociaux sont tout aussi omniprésentes.





Couper la canne à sucre: un dur labeur. Photo: archives

Ces trois dernières années, plusieurs syndicats de la région ont été anéantis par des licenciements en masse et des fermetures d'entreprises, les syndicalistes actifs étant souvent visés par les congés. En conséquence, le taux de syndicalisation a chuté au-dessous de 5%. Les militants qui continuent à défendre les droits des ouvrières et des ouvriers et plaident pour la justice sociale font l'objet d'intimidations et de menaces.

C'est le cas des dirigeants de la CUT-Valle, qui reçoivent des

menaces de mort réitérées. L'an dernier, le vice-président de l'union syndicale a été blessé dans un attentat. A la fin de l'année, des gardes du corps ont pu appréhender deux hommes armés qui allaient perpétrer un attentat contre le président de la CUT-Valle et les ont remis à la police. Celle-ci les a pourtant relâchés aussitôt, sous prétexte qu'il ne s'agissait que de petits délinquants.

### S'unir pour lutter

Malgré ces difficultés, la CUT-Valle poursuit sans relâche ses activités syndicales. Elle a ainsi joué un rôle de premier plan dans la grève des coupeurs de canne à sucre en 2008. Cette année-là, quelque 32 000 coupeurs de canne à sucre et employés des fabriques de sucre ont cessé le travail pendant près de deux mois. Ils protestaient contre les conditions de travail indignes et les salaires de misère et demandaient à être engagés directement par les entreprises. Ils ont obtenu gain de cause sur certains points.

En réponse aux attaques contre les syndicats et les mouvements sociaux, la CUT-Valle cherche à renforcer sa collaboration avec d'autres organismes sociaux, tels la Minga indígena, le mouvement estudiantin, des groupements de déplacés, la population noire ou les victimes de la violence étatique. Cette collaboration a abouti à la tenue, l'année dernière, du congrès sur les terres et les territoires.

La CUT-Valle poursuit son travail dans la précarité. Le nombre de ses membres étant à la baisse, les ressources font défaut pour tout. Le SOLIFONDS souhaite dès lors apporter un appui solidaire aux efforts de mobilisation menés par l'union syndicale.

### Le libre-échange met les droits humains en péril

L'accord de libre-échange helvético-colombien est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011. En automne dernier, la Colombie a ratifié un accord du même type avec les Etats-Unis, longtemps bloqué par les protestations des syndicats et les défenseurs des droits humains. Les accords prévus avec l'UE et la Corée du Sud sont actuellement en suspens. Ces accords offrent de larges garanties aux multinationales: sécurité du droit pour leurs investissements et leurs brevets, suppression des taxes sur les importations et exemption d'impôts. En conséquence, la production locale ne peut se mesurer aux importations bon marché, des emplois passent à la trappe et la pression augmente sur les postes restants. Mais ce n'est pas tout. Des multinationales minières, comme Glencore et Xstrata, qui ont leur siège en Suisse, peuvent étendre leurs activités sans se soucier des formalités administratives. Pendant ce temps, on criminalise les mouvements sociaux, on recourt à la violence pour chasser les communautés locales de leur territoire et l'on continue allègrement de détruire l'environnement.

**Au nom de la CUT-Valle nous vous remercions du fond du cœur de votre solidarité!**

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

⊕ Einzahlung Giro ⊕

⊕ Versement Virement ⊕

⊕ Versamento Girata ⊕

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento

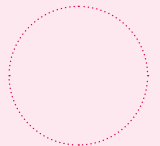
**SOLIFONDS**  
Fonds de solidarité pour  
la libération sociale dans le  
tiers-monde, Neuchâtel  
Zürich

**SOLIFONDS**  
Fonds de solidarité pour  
la libération sociale dans le  
tiers-monde, Neuchâtel  
Zürich

**1<sup>er</sup> Mai – Syndicats colombiens**

Je souhaite une confirmation de ce don

.....



Konto / Compte / Conto **80-7761-7**  
**CHF**

□ □ □ □ □ □ □ □ . □ □

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Konto / Compte / Conto **80-7761-7**  
**CHF**

□ □ □ □ □ □ □ □ . □ □

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

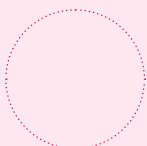
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

105



Die Annahmestelle  
L'office de dépôt  
L'ufficio d'accettazione

800077617>

800077617>

## Les 100 ans de Holcim : tout le monde n'a pas l'esprit à la fête

Holcim, une des plus grandes multinationales du ciment du monde, célèbre cette année son 100<sup>e</sup> anniversaire. Alors qu'elle festoie, nombre de ceux qui travaillent dans ses unités de production ou vivent alentour n'ont pas l'esprit à la fête. Les entreprises de Holcim enfreignent régulièrement les droits de la main-d'œuvre, des familles



Employés intérimaires: travail précaire et salaire de misère. Photo: archives

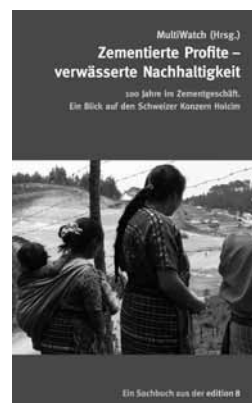
payannes et des communautés autochtones, tout en portant atteinte à l'environnement. MultiWatch saisit l'occasion du centenaire de la multinationale pour lancer une campagne d'information et publier un livre (voir article ci-contre) afin de dénoncer ses agissements. En marge de la centième assemblée des actionnaires, le 17 avril dernier, une délégation indienne, invitée par le SOLIFONDS et Unia, a attiré l'attention sur les violations incessantes des droits des travailleurs intérimaires par les entreprises de Holcim en Inde : environ 80% des salariés sont engagés par d'autres firmes à des conditions bien pires que celles des employés fixes. Au lieu de se conformer à la sentence de la Cour suprême du Chhattisgarh, qui lui a enjoint de conclure des contrats fixes de travail avec les intérimaires, l'entreprise entend faire recours auprès de la Cour suprême indienne afin de gagner du temps... aux dépens des ouvriers intérimaires et de leurs familles, qui vivent dans la plus grande précarité. Pendant ce temps, elle a annoncé, en Inde aussi, une hausse de ses bénéfices. Appuyé par les syndicats internationaux sectoriels ICEM (mines) et IBB (construction), le syndicat indien des travailleurs temporaires (PCSS) a déposé, au début de l'année, une plainte contre Holcim auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) pour violation des directives de l'OCDE applicables aux multinationales.

Dans le cadre d'une campagne à l'occasion du centenaire de Holcim, une avocate du Guatemala et un représentant des communes concernées devaient rapporter, en janvier déjà, comment Cementos Progreso, dont Holcim possède 20%, enfreint le droit des communautés autochtones à être consultées (convention 169 de l'OIT). Plusieurs communes s'opposant à la construction d'une cimenterie qui détruit leurs lieux de vie sont confrontées aux intimidations et à la violence. A Zurich, la tournée d'information de la délégation guatémaltèque en Suisse a dû être interrompue, car trois représentants de Cementos Progreso la suivaient partout, de sorte que le représentant des communes et l'avocate n'osaient plus témoigner publiquement par crainte de représailles au Guatemala. Jusqu'ici, Holcim a gardé le silence à ce sujet.

De son côté, MultiWatch ne veut pas se taire et a lancé le manifeste présenté à la page 1. En collaboration avec les syndicats et le SOLIFONDS, le réseau continuera à faire pression sur Holcim, jusqu'à ce que la main-d'œuvre et les communautés voisines obtiennent gain de cause.

## Profits béton – durabilité flouée

*Engagée sous des contrats bidon par d'autres sociétés, la main-d'œuvre est payée au lance-pierre, les cheminées des cimenteries crachent de la dioxine cancérigène, la dérivation de cours d'eau tarit les réserves d'eau potable et les décisions prises par les peuples autochtones pour préserver leur espace vital sont ignorées. Voilà quelques réalités qui caractérisent les unités d'extraction et de production de l'un des leaders mondiaux du ciment et des matériaux de construction: Holcim. L'entreprise affirme pourtant faire grand cas de la durabilité...*



Brochure  
(112 pages,  
en allemand)  
19 CHF  
14 EUR  
ISBN 978-3-  
85990-176-6

*Comptant parmi les plus anciennes multinationales industrielles de Suisse, Holcim fête son centenaire en avril 2012. A cette occasion, MultiWatch publie «Zementierte Profite – verwässerte Nachhaltigkeit», un ouvrage (en allemand) qui jette un œil dans les coulisses de l'empire établi par la famille Schmidheiny et révèle les zones d'ombres qui ternissent l'image que Holcim donne d'elle-même.*

Edition : «Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde»

La fondation est soutenue par l'Union syndicale suisse (USS), le Parti socialiste suisse (PSS), Solidar Suisse et les cofondateurs : Afrika-Komitee, AAB Südliches Afrika, Déclaration de Berne, FEPA, Comité Guatemala, Magasins du Monde, Comités Nicaragua – El Salvador, Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, Terre des Hommes Suisse, Groupe de travail Suisse-Colombie.

Rédaction : Urs Sekinger,  
Yvonne Zimmermann

Traduction : Milena Hrdina, Moutier

Impression : printoset, Zurich